



## COMMUNIQUE DE PRESSE TRAVAUX DE CONFORTEMENT SUR LA DIGUE DU PETIT LOUET



**Dans le cadre de sa gestion de près de 60 km de digues de protection contre les inondations en Loire aval (déléguée par Saumur Val de Loire, Angers Loire Métropole, Loire Layon Aubance et Mauges Communauté), l'Etablissement public Loire assure notamment l'appui technique des collectivités pour la surveillance de leurs ouvrages en période de crue.**

**Suite aux intempéries à répétition survenues en début d'année, la Loire aval est passée en Vigilance crue à partir de fin janvier et les procédures de surveillance des ouvrages ont été déclenchées par les EPCI sur les digues de Saumur, Petit Louet, Vernusson, Saint-Georges-sur-Loire et Montjean-sur-Loire. Retour sur ces événements et focus sur la suite donnée.**

27/05/2021

Lors de la visite de surveillance du 4 février matin, et en application du mode opératoire prévu, les agents de Loire Layon Aubance ont signalé à l'Etablissement public Loire l'observation de nombreuses fuites par les joints dégradés du mur sur le secteur des grandes plaines et l'aggravation de fissures dans le muret sur le site de l'ancienne sablière, laissant passer un débit important. Sur cette dernière zone, des résurgences sur le terrain en arrière immédiat de la digue côté val protégé, sont le signe d'érosion potentielle de l'ouvrage. Ainsi, des travaux de mise en sécurité d'urgence avec la réalisation d'un cordon d'enrochements de près de 400 tonnes et d'une centaine de mètres à l'arrière de la digue, ont été entrepris le jour même par une entreprise locale de travaux publics. L'objectif poursuivi : dissiper l'énergie et le courant qui résulteraient d'une brèche dans la digue et réduire ainsi les dommages en aval, notamment sur la voirie départementale.

Dans la soirée, l'apparition de nouvelles fuites a été constatée sur la même digue 1 km plus en amont et, dès le 5 février, les agents de l'EP Loire ont été prévenus de leur aggravation. Face au niveau élevé de la Loire et avec des conditions d'accès et de sécurité non réunies pour permettre une intervention d'urgence, une alerte pour évacuation préventive a été faite auprès des riverains.

La prise en compte des désordres apparus lors de cette crue a été intégrée dans l'étude initiée fin 2019, afin, pour cette digue, de dimensionner les travaux de confortement à long terme et de déterminer les travaux à mener en urgence.

### CALENDRIER DES TRAVAUX

#### Fin mai 2021 (durée 3 jours)

Sur les zones de fuites apparues le 5 février, travaux (*secteur 1*) permettant de recharger ponctuellement le pied de talus et chemin de service avec des matériaux filtrant et drainant sur les zones de fuite en amont de la Touchetterie, ainsi que de sécuriser la fuite à la jonction avec l'ouvrage des portes de la Touchetterie.

#### A l'été

Sur le mur des grandes plaines (*secteur 3*) où les joints dégradés laissaient passer l'eau, une entreprise pourrait intervenir pour les remplacer, mettre en place des clapets anti-retour au niveau des barbacanes et installer un appareil de mesure de la fissure (*secteur 2*) située sur le mur au niveau de l'ancienne sablière.

#### A l'automne

Un confortement plus pérenne traitant l'ensemble des 500 mètres à l'amont des portes de la Touchetterie (*secteur 1*) pourra être traité par la recharge du chemin en pied de talus côté val protégé.

#### A court et moyen terme

Des travaux plus lourds et plus structurants sur le site de l'ancienne sablière (*secteur 2*) pourraient être programmés en fonction de l'évolution constatée du désordre (écartement de la fissure et du basculement) sur le mur digue.

La population locale sera tenue informée de l'avancement des études et des décisions prises en terme de programmation de travaux par les communes et les EPCI (Loire Layon Aubance et Angers Loire Métropole), au titre de la gestion de cet ouvrage de protection.



Digue du Petit Louet (49) - EP Loire, février 2021

